

LES COMPOTEMENTS DE PAIEMENT

des entreprises en France

L'AVIS DE L'EXPERT

Au plan national, le retard de paiement moyen s'améliore depuis le début de cette année (-2,0%). Toutefois sur 12 mois glissants, on note une détérioration par rapport au 3^{ème} trimestre 2023 avec +1%.

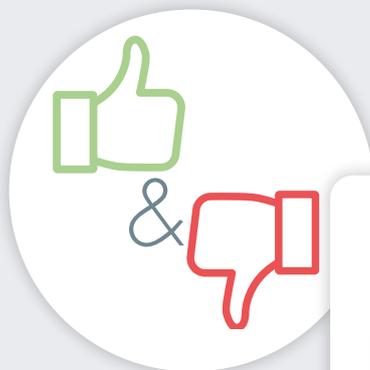
Certains secteurs comme la Construction semblent redresser la barre alors que d'autres continuent d'enregistrer une dégradation lente et continue de leur retard de paiement moyen à l'instar du secteur Immobilier.

Mikaël Delaporte
Chargé de collecte de
données chez Ellisphere



Retard de paiement moyen au 30 septembre 2024

En nombre de jours et
évolution par rapport au T3 2023



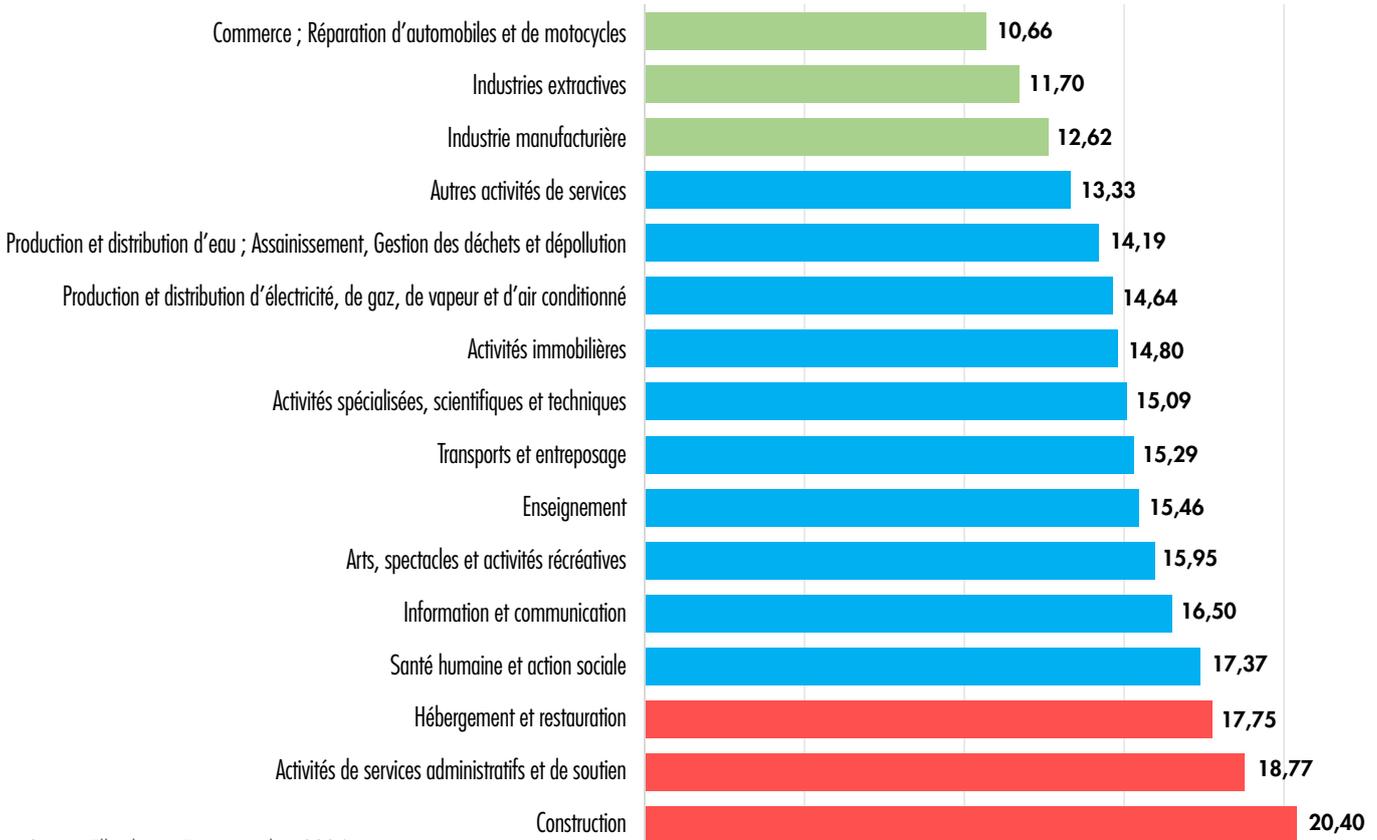
Les secteurs d'activité présentant les retards de paiement moyens les moins et les plus importants - En nombre de jours, au 30 septembre 2024



Source Ellisphere - Fin septembre 2024

Retard de paiement moyen par secteur d'activité

En nombre de jours, à fin septembre 2024



Source Ellisphere - Fin septembre 2024

DE FORTES DISPARITÉS SECTORIELLES

Après le dérapage du 1^{er} trimestre 2024, le retard de paiement moyen poursuit une bonne dynamique mais reste à un niveau plus élevé qu'au 3^{ème} trimestre 2023.

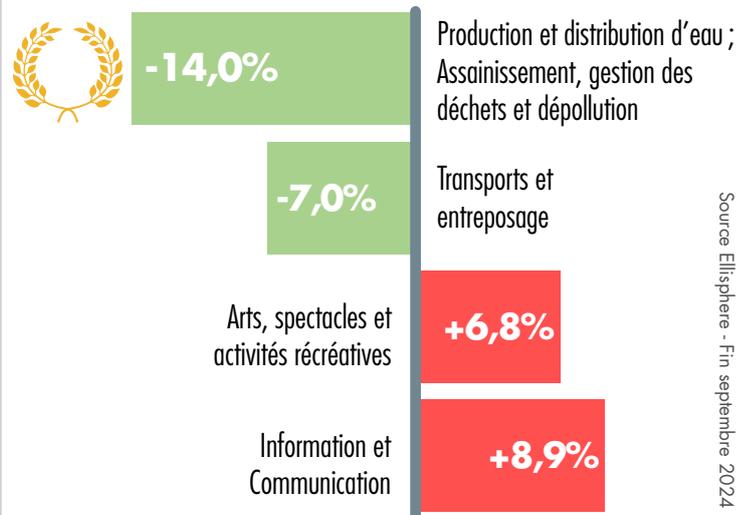
Sur les 12 derniers mois, certains secteurs continuent de réduire leur retard de paiement moyen (Transport et entreposage, Production d'eau assainissement, gestion de déchets et dépollution).

Du côté des mauvais élèves, on constate un changement important au 3^{ème} trimestre concernant le secteur de la Construction qui continue d'améliorer son retard de paiement moyen en enregistrant une baisse de -5,42% sur les 12 derniers mois.

En revanche, les secteurs Immobilier et Hébergement & restauration restent à des niveaux plus élevés qu'au 3^{ème} trimestre 2023.

Les plus fortes évolutions sectorielles des retards de paiement moyens

Évolution sur 12 mois glissants au 30 septembre 2024



Source Ellisphere - Fin septembre 2024

TROIS PRINCIPALES RAISONS AUX RETARDS DE PAIEMENT :

- **Organisationnelle** : fréquemment constatées lors des contrôles de la DGCCRF chez les ETI et Grandes Entreprises (GE). L'organisation y est inadaptée et/ou les ressources mobilisées sont insuffisantes.
- **Conjoncturelle** : des entreprises types TPE/PME peuvent se retrouver rapidement en tensions de trésorerie et dans l'incapacité de tenir leurs engagements.
- **Volontaire** : certaines entreprises peuvent avoir pour politique de payer en retard pour gagner en trésorerie. Ces pratiques qui sont à l'origine de nombreux litiges doivent disparaître.

Les retards de paiement, même légers, sont très impactants et fragilisent encore plus les TPE et PME qui ne peuvent se permettre d'avoir 60 jours et plus de trésorerie immobilisée chez leurs clients, notamment dans des secteurs d'activité en difficulté.

En juillet 2022, les Pays-Bas ont introduit une loi spécifique pour palier au rapport de force déséquilibré entre deux entreprises avec des conditions de paiement plus strictes quand une TPE/PME fournit une Grande Entreprise (GE). Selon différents rapports produits en 2024, cette approche semble avoir porté ses fruits. Un exemple à suivre en France ?

LES TPE, UN EXEMPLE À SUIVRE

Pas d'évolution côté TPE qui restent les acteurs économiques les plus respectueux de leurs engagements.

La situation des PME n'évolue que trop peu. La part des paiements à échéance demeure la même, mais la part des retards à 60 jours diminue au profit des retards à 30 jours.

En ce qui concerne les ETI, on constate que leurs

comportements de paiement sont sur une tendance positive même si beaucoup reste encore à faire.

Enfin, après plusieurs améliorations consécutives depuis le 3^{ème} trimestre 2023 pour les Grandes Entreprises (GE), la part de leurs paiements à échéance diminue d'un point sur le troisième trimestre 2024.

Comportements de paiement par taille d'entreprise

En pourcentage, au 30 septembre 2024

Factures réglées :

À échéance



de 1 à 30 jours de retard



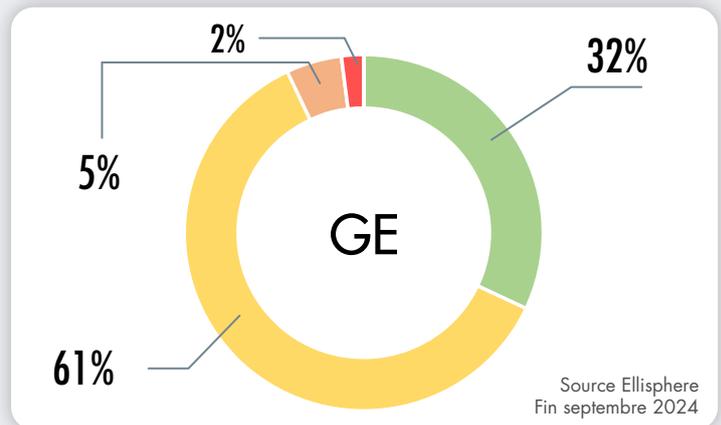
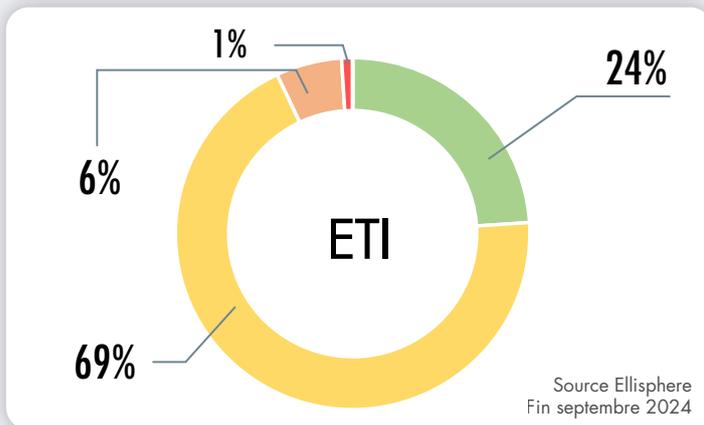
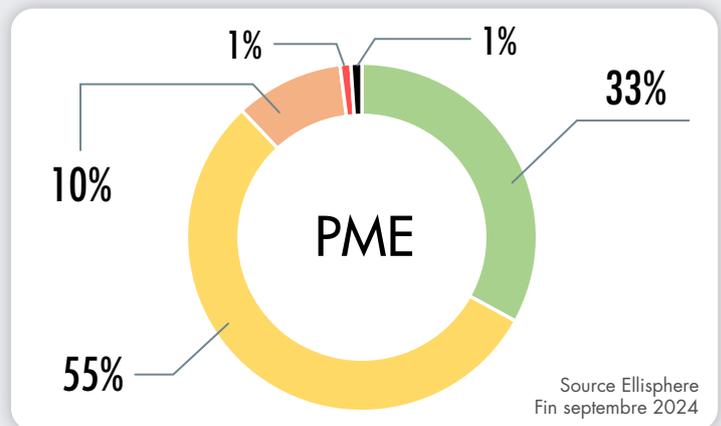
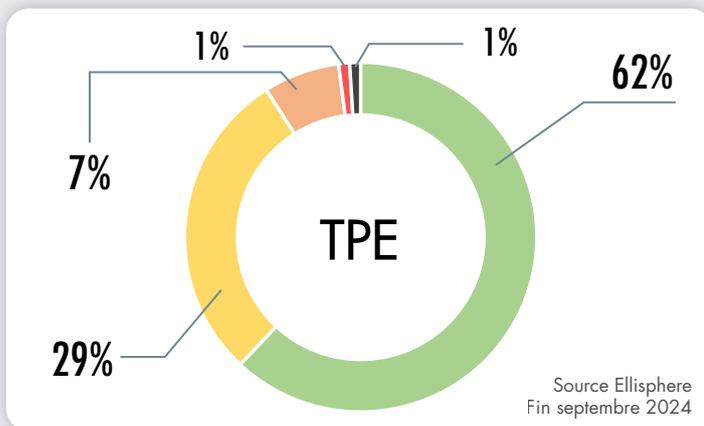
de 31 à 60 jours de retard



de 61 à 90 jours de retard



à plus de 91 jours de retard



Évolution des retards de paiement moyens par secteur d'activité

En nombre de jours

	2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024
PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ RETENUS				
Industries extractives	12,50	12,64	12,46	11,70
Industrie manufacturière	13,50	13,91	13,20	12,62
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	15,60	18,24	15,81	14,64
Production et distribution d'eau ; Assainissement, Gestion des déchets et dépollution	16,40	15,40	14,53	14,19
Construction	22,40	22,01	21,24	20,40
Commerce ; Réparation d'automobiles et de motocycles	11,20	11,68	11,22	10,66
Transports et entreposage	16,50	16,41	15,46	15,29
Hébergement et restauration	17,10	18,59	19,01	17,75
Information et communication	15,40	15,10	15,41	16,50
Activités immobilières	13,70	13,79	14,70	14,80
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,90	15,52	15,60	15,09
Activités de services administratifs et de soutien	19,60	19,63	19,40	18,77
Enseignement	15,70	14,94	15,01	15,46
Santé humaine et action sociale	18,20	18,33	18,10	17,37
Arts, spectacles et activités récréatives	15,40	17,24	16,14	15,95
Autres activités de services	14,10	12,00	13,27	13,33
TOUS SECTEURS D'ACTIVITÉ CONFONDUS	17,70	18,12	17,94	17,52

Source Ellisphere - Fin septembre 2024

Évolutions des retards de paiement moyens par taille d'entreprise

En nombre de jours et en pourcentage d'évolution

	Retard de paiement moyen					
	2023	T1 2024	T2 2024	T3 2024	Evolution T2/T3	Evolution sur 12 mois glissants
Très Petites Entreprises (TPE)	15,84	15,72	15,35	14,79	-3,79%	-2,64%
Petites et Moyennes Entreprises (PME)	14,98	15,14	14,68	14,1	-4,11%	-0,85%
Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)	12,21	12,04	11,59	11,41	-1,58%	-1,40%
Grandes Entreprises (GE)	13,68	13,59	12,48	11,34	-10,05%	-3,88%

Source Ellisphere - Fin septembre 2024

Répartition des comportements de paiement par taille d'entreprise

Deuxième et troisième trimestres 2024

	T2 2024					
	Factures réglées : à échéance	de 1 à 30 jours de retard	de 31 à 60 jours de retard	de 61 à 90 jours de retard	de 91 à 120 jours de retard	+ de 120 jours de retard
Très Petites Entreprises (TPE)	61,78%	28,84%	7,32%	1,10%	0,49%	0,47%
Petites et Moyennes Entreprises (PME)	33,47%	53,60%	10,90%	1,25%	0,48%	0,30%
Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)	23,07%	69,43%	6,50%	0,63%	0,23%	0,14%
Grandes Entreprises (GE)	32,75%	59,23%	6,27%	1,39%	0,35%	0,00%
TOUTES TAILLES	48,16%	41,14%	8,71%	1,14%	0,47%	0,38%

	T3 2024					
	Factures réglées : à échéance	de 1 à 30 jours de retard	de 31 à 60 jours de retard	de 61 à 90 jours de retard	de 91 à 120 jours de retard	+ de 120 jours de retard
Très Petites Entreprises (TPE)	61,93%	29,45%	6,72%	0,98%	0,45%	0,48%
Petites et Moyennes Entreprises (PME)	33,38%	54,42%	10,31%	1,18%	0,39%	0,32%
Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI)	23,93%	69,13%	5,83%	0,70%	0,24%	0,18%
Grandes Entreprises (GE)	32,08%	61,09%	4,78%	1,71%	0,00%	0,34%
TOUTES TAILLES	53,44%	37,50%	7,16%	1,06%	0,43%	0,41%

Source Ellisphere - Fin septembre 2024

MÉTHODOLOGIE ET INDICATEURS

Afin de disposer de la vision la plus complète possible du comportement de paiement des entreprises, il est nécessaire de suivre plusieurs indicateurs. Ainsi, le **délai de paiement moyen** est souvent un indicateur de référence pour suivre l'évolution du comportement de paiement des entreprises. Toutefois, cet indicateur ne prend pas en compte les spécificités de certains secteurs et masque les habitudes de paiement. Il doit par conséquent être complété par l'indicateur de **retard de paiement moyen** qui intègre la notion d'échéance convenue contractuellement entre clients et fournisseurs. Enfin, un troisième indicateur important, la **répartition du nombre des factures payées à échéance et en retard** qui précise les habitudes de paiement des entreprises.

Dans une logique de gestion du risque crédit client B2B, le suivi du retard de paiement moyen est donc un indicateur pertinent. Il n'y a certes pas de corrélation directe entre un état constaté de retard de paiement et la défaillance (une entreprise qui paie systématiquement avec du retard ne va pas obligatoirement mettre la clé sous la porte). Toutefois, la détérioration progressive du retard de paiement moyen, mois après mois, est un signal évident de tensions de trésorerie, voire d'une potentielle défaillance, notamment pour les catégories Grandes Entreprises (GE), ETI et PME.

PÉRIMÈTRE

- Les entreprises de France métropolitaine et DROM/COM
- Les entreprises en procédure collective ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs
- Les codes d'activité (NAF), pour lesquels le volume de factures n'est pas représentatif, ne sont pas restitués (activités extra-territoriales, activités des ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre)

Les chiffres de cette étude reposent sur le référentiel de factures fournies par les adhérents au programme collaboratif D³ d'Ellisphere qui remercie ses clients adhérents pour leur contribution quotidienne.

VOS DONNEES + NOTRE EXPERTISE

POUR UN MONDE ECONOMIQUE FIABLE ET UNE CROISSANCE DURABLE



www.ellisphere.com



@ellisphere



@ellisphere



ellisphere

SUIVEZ
L'ACTUALITÉ
D'ELLISPHERE



Pour plus d'information sur nos études :

pole_statistiques_economiques@ellisphere.com